

Le 12 juin 2015

L'Honorable Gaétan Dumas, j.c.s.
PALAIS DE JUSTICE DE SHERBROOKE
375, rue King Ouest
Sherbrooke (Québec) J1H 6B9

Objet : Dans l'affaire du plan d'arrangement de :
Montreal, Maine & Atlantique Canada Cie
C.S. : 450-11-000167-134
Notre dossier : 3779-1

Monsieur le juge,

Nous représentons Devlar Energy Marketing, LLC (« Devlar »), l'une des *Released Parties* désignées dans l'*Amended Plan of Compromise and Arrangement of Montreal Maine & Atlantic Canada Co.*

Nous désirons vous informer que notre cliente conteste la requête en exception déclinatoire du Canadien Pacifique, ainsi que sa requête pour ordonner la communication de documents. Nous serons ainsi présents lors de l'audition du 15 juin 2015 et nous réservons le droit de faire valoir des représentations au sujet des requêtes en question.

Nous produirons lundi pour Devlar une comparution au dossier de la Cour.

Veillez agréer, Monsieur le juge, l'expression de notre plus haute considération.



Jean-Michel Boudreau

JMB/tc